



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 98047

Texte de la question

M. Romain Joron interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la rédaction des nouveaux programmes en approche par compétences en remplacement de celle par connaissances. Selon plusieurs syndicats et collectifs d'enseignants, cette approche intensifiera davantage les inégalités entre les enfants issus des quartiers populaires et ceux des quartiers favorisés. En effet, bien que présentée comme un outil égalitaire, elle conditionne la réussite aux origines sociales en mettant l'accent sur les compétences - capacité à utiliser un ensemble de savoirs (savoir ; savoir-être ; savoir-faire) préalablement maîtrisés - face auxquelles les élèves ne sont pas égaux. Le rôle de l'école est d'apporter aux élèves les mêmes savoirs, d'où qu'ils viennent afin de gommer les inégalités sociales. En substituant l'acquisition de compétences à la construction préalable des savoirs, une forme de marchandisation des acquis de l'élève est créée et un rapport utilitariste à ces derniers s'installe. Ainsi, dès son plus jeune âge, l'élève est formaté au marché du travail en consacrant l'hégémonie des compétences sur les connaissances. Par conséquent, il l'interroge sur les solutions qui seront apportées afin de garantir à tous les élèves une réelle égalité des chances, mission première assignée à l'école par la République.

Données clés

Auteur : [M. Romain Joron](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98047

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2016](#), page 6868

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)